

Réservé à l'administration

Correction locale

1^{re} CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

2^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

3^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

Correction centrale

1^{re} CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

2^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

3^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

Jour 2

Mai 2009

Test basé sur les normes

**Français langue première
40S : Langue et communication**

12^e année

***Cahier de l'élève
Communication orale – L'écoute***

**Les technologies :
outils à double
tranchant?**

Manitoba 

Tous droits réservés © 2009, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 978-0-7711-4300-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Tâches d'évaluation

Durée : 100 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
 - visionner de nouveau le documentaire *Génération virtuelle?* (22 minutes);
 - faire les tâches reliées au documentaire.
- Avant le visionnement, vous aurez 2 minutes pour lire les tâches.
- Après le visionnement, vous aurez 75 minutes pour faire les tâches.
- Veillez à respecter toutes les directives.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlements particuliers

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée au test basé sur les normes.
- Vous devez indiquer d'où proviennent vos sources. Sinon, vous serez pénalisé et recevrez une note uniquement pour la partie du travail qui vous appartient.

